

L'actu Infor'Ama

Votre bulletin communal



Toute l'équipe communale
vous présente ses

Meilleurs voeux !

Voeux 2026



ASSEMBLÉE VILLAGEOISE DES THIERS
SALLE COMMUNALE DU VIAMONT
JEUDI 22 JANVIER



PLANTATION DE L'ARBRE

N° 119
JANVIER 2026

www.amay.be

EDITO
Moteur à l'arrêt
Semaine de l'Arbre en image
Restauration de l'église Paix-Dieu
News Energie

2 - 3

PLAN
DÉNEIGEMENT

4 - 5 - 6

Dans nos écoles
Régie des quartiers
Tribune politique
Etat-Civil - Fête laïque - Galette des Rois
Agenda

6 - 7 - 8

Chères Amaytoises, chers Amaytois,

À l'aube de cette nouvelle année, le Collège communal vous adresse ses vœux les plus chaleureux. Que 2026 vous apporte santé, sérénité et réussite dans vos projets.

Grâce à l'engagement de chacun — habitants, associations, services communaux — Amay continue d'avancer avec dynamisme et solidarité. En 2026, nous poursuivrons nos actions pour améliorer votre cadre de vie et soutenir les initiatives qui font battre le cœur de notre commune.

Au nom du Collège communal, très belle année à toutes et à tous.



MOTEUR À L'ARRÊT

Avec les températures froides de ce mois de janvier, on est tenté de faire chauffer sa voiture pour dégivrer ou pour que l'intérieur soit bien chaud lors du départ. Mais, saviez-vous qu'en Belgique, il est interdit de laisser tourner

son moteur à l'arrêt ? Cette règle vise à protéger notre santé et notre environnement.

Pourquoi cette mesure ?

- Un moteur qui tourne inutilement pollue l'air avec des gaz nocifs.
- Il contribue au réchauffement climatique.

Sans oublier qu'en faisant cela, vous gaspillez votre carburant et user inutilement votre véhicule.

En résumé :

- Coupez le moteur dès que l'arrêt dépasse quelques secondes.
- Utilisez le système **Start & Stop** si votre voiture en est équipée.
- En hiver, préférez un grattoir ou une protection plutôt que de faire chauffer le moteur.

Un geste simple pour un air plus sain et un climat préservé !



LA SEMAINE DE L'ARBRE EN IMAGE !

1. Distribution de plants

Merci pour votre visite au service Environnement lors de la Semaine de l'Arbre ! Pas moins de 900 plants ont été distribués gratuitement aux particuliers le 22 novembre dernier.

Avec la collaboration des bénévoles du Plan Communal de Développement de la Nature, 23 espèces d'arbres indigènes subsidiés par la Région Wallonne (Aubépine à un style, Charme, Cornouiller mâle, Cornouiller sanguin, Fusain d'Europe, Hêtre, Hêtre pourpre, Cassis, Groseillier à grappes, Framboisier, Framboisier jaune, Noisetier, Saule marsault, Genêt à balais, Griottier, Prunellier, Viorne obier, Sureau noir, Pommier "Reine des Reinettes", Poirier "Conférence", Prunier "Reine-Claude", Sorbier des oiseleurs, Troène commun) ont donc trouvé un jardin amaytois pour y grandir.



2. Plantation de l'Arbre

Dimanche 23 novembre, c'était la traditionnelle Plantation de l'Arbre symbolique. Plus de 80 personnes étaient présentes à la cérémonie en l'honneur des enfants nés entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025. Cette année, c'est un virgilier à bois jaune qui a été planté dans le parc de l'Administration communale. A l'issue de la plantation, les autorités communales ont remis des jeunes pousses (noisetier ou framboisier) aux parents accompagnant leur enfant nouveau-né.

LA PAIX-DIEU : RENAISSANCE DE L'ÉGLISE ABBATIALE AU CŒUR DES MÉTIERS DU PATRIMOINE

Pour célébrer les 30 ans du Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu », l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) met en lumière la restauration remarquable de l'église abbatiale. Depuis 1995, le site est devenu un véritable pôle de référence pour la transmission des savoir-faire liés au patrimoine bâti.

La récente restauration de l'abbatiale, supervisée par la Direction du développement stratégique de l'AWaP, l'architecte Alain Dirix et le bureau d'études Greisch, illustre cette dynamique. Les travaux ont permis de consolider les voûtes et les arcs doubleaux, de restaurer charpentes, toiture et façades, et de reconstituer le bas-côté sud. Une galerie vitrée équipée de panneaux photovoltaïques relie désormais le bâtiment au reste du site, tout en améliorant ses performances énergétiques.

Le chantier a été marqué par deux chantiers-écoles menés en partenariat avec l'IFAPME. Pendant huit mois, sept apprentis charpentiers ont participé à la restauration de la charpente



et du clocher, encadrés par cinq formateurs. Un second chantier a porté sur la couverture du clocher, mettant en valeur les techniques traditionnelles de l'ardoise et du plomb.

À l'intérieur, l'abbatiale a été réaménagée sur deux niveaux avec une mezzanine et des espaces modulables permettant d'accueillir ateliers, cours et expositions. Le lieu devient ainsi un espace vivant, ouvert à tous et propice à l'apprentissage.

L'inauguration officielle, en présence de la Ministre du Patrimoine et de notre Bourgmestre, a été suivie d'une journée portes ouvertes qui a attiré 1.500 visiteurs. Guidés par l'équipe de la Direction de la Formation aux Métiers du Patrimoine, ils ont pu découvrir le site, admirer le travail des artisans et explorer l'exposition du photographe Guy Focant, consacrée aux gestes du patrimoine.

Lisez l'article complet rédigé par Sébastien Mainil, Directeur f.f. du Centre des métiers du patrimoine "La Paix-Dieu" à Amay sur www.amay.be

NEWS ENERGIE

Depuis fin 2025, **Renov'Energie** propose aux citoyens un **accompagnement complet et entièrement gratuit** pour les aider à rénover leur logement. Soutenue par la Région wallonne et reconnue comme « plateforme locale de rénovation énergétique », cette initiative vise à lever les freins encore trop fréquents lorsqu'on souhaite améliorer les performances énergétiques de son habitation.

Renov'Energie intervient sur un large territoire couvrant 19 communes, dont Amay.

Un service de proximité au bénéfice des habitants

Renov'Energie ne se limite pas à informer : l'équipe guide chaque propriétaire tout au long de son projet, de l'analyse initiale du bâtiment jusqu'au suivi des travaux. Cet accompagnement personnalisé permet de prendre des décisions éclairées, en bénéficiant d'un regard professionnel et indépendant.

Les services proposés comprennent :

- une visite du logement et un diagnostic énergétique complet ;
- des conseils techniques pour déterminer les travaux les plus pertinents ;
- une estimation du budget et des aides financières disponibles (primes, prêts à 0%) ;
- une comparaison objective de devis d'entreprises locales ;
- un soutien administratif pour introduire les demandes de primes ;
- une assistance pendant les travaux pour en garantir la qualité.

Pourquoi se faire accompagner ? Les bénéfices sont nombreux

Faire rénover son habitation avec l'aide de Renov'Energie, c'est l'assurance de :

- réduire sa consommation énergétique et alléger ses factures ;
- gagner en confort, tant thermique qu'acoustique ;
- valoriser son bien immobilier grâce à une amélioration du label PEB ;
- agir pour l'environnement en diminuant son empreinte carbone ;
- préserver la santé du bâtiment et celle de ses occupants en identifiant et traitant les pathologies du logement.
- Et surtout, c'est l'occasion de profiter pleinement des primes régionales, toujours bien présentes et parfois très avantageuses !

Envie d'en savoir plus ? Si vous souhaitez être accompagné dans votre projet de rénovation, n'hésitez pas à contacter l'équipe via le site : www.renovenergie.be | 085/ 55 24 69

Des séances d'information sont régulièrement organisées près de chez vous : le programme complet est disponible ici : www.renovenergie.be/event



Même si l'hiver dernier a été particulièrement doux et clément, l'Administration communale d'Amay s'est préparée afin de faire face aux intempéries de cet hiver. Pour ce faire, le plan de déneigement a été actualisé.

Ce dernier prévoit l'intervention d'un sous-traitant qui a donc pour mission de veiller sur l'ensemble des voiries communales, avec pour unique objectif : la sécurité des usagers de la route et des piétons.

Ce plan, à la fois préventif et curatif, a pour but :

- 1) de fixer les règles ;
- 2) de préciser les ressources et l'organisation du déneigement ;
- 3) de définir le rôle des services communaux et des citoyens.

1) Règles à respecter



Le règlement administratif prévoit que chaque particulier est responsable du déneigement du trottoir devant sa maison ou son immeuble.

Il est important de préciser que les zones de stationnement doivent être impérativement respectées pour faciliter le passage du véhicule de déneigement.

La Commune a en charge le déneigement des voiries communales, des accès aux écoles et aux bâtiments communaux.

2) Ressources et organisation du plan

Les ressources



Depuis cette année, l'Administration fait appel à un sous-traitant pour assurer cette mission.

Il s'agit d'un service hiver réalisé par des professionnels formés au déneigement : connaissance des règles et normes en vigueur, maîtrise des itinéraires, adaptation au type de neige, etc. Ce service peut fonctionner 24h/24 en cas de nécessité.

Le sous-traitant dispose de tracteurs avec épandeur, équipés de lames "chasse-neige" pouvant être montées à l'avant selon les conditions climatiques. Cet équipement permet d'intervenir sur la quasi-totalité des voiries communales.

Pour les quelques rues inaccessibles au véhicule d'épandage, le service Travaux distribue des sacs de sel avant le début de l'hiver.

Une seconde tournée peut être organisée en fonction des conditions météorologiques.

Chaque année, la commune d'Amay reconstitue son stock de sel en vrac (± 300 tonnes) et de plusieurs palettes de sacs en vrac.



Organisation du plan

Le déneigement est organisé en fonction de la hauteur de la neige et des informations météorologiques. Lors d'un épisode neigeux, il est impératif de dégager les rues le plus vite possible. Si la neige tombe partout au même moment, les engins et les hommes, eux, ne peuvent être partout à la fois.

Un circuit prioritaire est donc établi. Il tient compte des grands axes de circulation, du type de voie (desserte des écoles, voirie empruntée par les bus, ...) et de la fréquence d'utilisation mais aussi des conditions météo complémentaires (ex : congères). Il est utile de rappeler que le déneigement des rues prioritaires profite à tout le monde car lorsque l'on quitte son domicile, on est amené à fréquenter ces rues.

En parallèle du déneigement des voiries, un **déneigement manuel est prévu pour créer des cheminements piétonniers d'accès aux écoles et aux bâtiments communaux.**

La durée du déneigement varie suivant l'importance des chutes de neige et le moment de la journée. Il faut savoir que les opérations sont facilitées la nuit. En plein jour, la circulation, plus dense à certains endroits, ralentit les manœuvres.

Les équipes effectuent des rondes afin de contrôler l'état du réseau routier. Le responsable fait systématiquement un état des lieux de la situation et identifie où il y a lieu d'intervenir à nouveau, mécaniquement ou manuellement pour améliorer le déneigement.

3) Rôles des services communaux et des citoyens

Les services communaux

Le responsable de garde est chargé de déclencher le plan de déneigement et de mobiliser le service de **déneigement à toute heure, y compris durant la nuit.**

Les informations météorologiques utilisées pour activer le plan proviennent des données transmises par l'IRM (Institut Royal Météorologique) ainsi que des relevés effectués sur différents sites météo. En fonction de ces prévisions, le service et/ou le sous-traitant intervient pour procéder à l'épandage et/ou au déneigement, selon les conditions climatiques et selon **deux itinéraires préétablis.** Ces derniers peuvent être consultés via www.amay.be.

Le service Environnement assure le déneigement et le traitement des cours d'école, des trottoirs situés devant les bâtiments communaux ainsi que des



accès menant à ceux-ci.

Un dépôt de sacs est prévu par la Commune, à destination des riverains, dans divers endroits « stratégiques » de la commune (la rue des Croupets, la rue des Briquetiers, les rues escarpées du quartier des Mirlandaises, etc.) lorsque ceux-ci sont difficilement accessibles. Un réapprovisionnement est également mis en place.

Les citoyens

En cas de chute de neige, il appartient à chaque citoyen :

- de dégager et de sécuriser le trottoir devant son habitation car vous êtes responsable en cas d'accident ;
- de ne pas déblayer la neige provenant de son entrée privée en la jetant sur la route ;
- de dégager si possible la grille d'avaloir si existante. En évitant d'entasser la neige dans les caniveaux, cela facilitera l'écoulement au moment de la fonte de neige ;
- si des sacs de sel sont mis à disposition (cf. supra), ces derniers doivent être exclusivement utilisés sur la voirie.

Il est également recommandé que les personnes isolées, malades et/ou ayant des soins journaliers se signalent auprès de l'**Administration communale** au 085/830 820 et 821 (en matinée) afin de répondre aux questions liées à la situation particulière que nous traversons.

⚠ Nous appelons tout citoyen à faire preuve de solidarité et de vigilance envers les personnes fragilisées et qui se trouvent en situation d'urgence ou de précarité, que ce soient les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite ainsi que les personnes isolées.

Derniers conseils pour la route...

Vous pouvez faciliter le travail des équipes.

- Respectez la signalisation.
- Adaptez votre conduite lorsque vous circulez sur des routes enneigées et glissantes : roulez à une allure très modérée, pas d'accélération, de freinage brutal ni de coup de volant afin de ne pas perdre le contrôle de votre véhicule.
- Déplacez-vous seulement en cas de besoin en prenant soin de consulter les infos trafic et météo au préalable, et avec des équipements appropriés (optez pour des pneus hiver ou neige lorsque la température est inférieure à 7°C).
- Ne vous engagez pas sur une voie non dégagée au risque de vous bloquer et de stopper le véhicule.
- Laissez la priorité aux engins de salage ; en circulant dans leurs traces vous aurez moins de risques de glisser ou de vous égarer sur le bas-côté.
- Si vous disposez d'un garage, rentrez votre voiture ; d'une part, vous n'aurez pas à la déneiger ou à enlever le verglas, d'autre part, vous faciliterez le passage des engins de déneigement.
- Ne stationnez pas sur les trottoirs de manière à permettre le passage du matériel communal.

Il est aussi inutile de s'en prendre au personnel de déneigement. Ils font le maximum pour respecter les consignes qui leur sont données.



Nous contacter

Le service des Travaux d'Amay, pendant les heures d'ouverture, de 8h à 16h, au 085/830 830.

Le service des Affaires sociales, de 8h30 à 12h, au 085/830.820 et 085/830.821.

La zone de police Meuse-Hesbaye, en cas d'urgence exclusivement, au 085/848 950 et cela, en dehors des heures d'ouverture du service Travaux.



Retour en images sur la visite d'Hexapoda pour les élèves de 1^{ère} et de 2^e primaire de l'école communale des Thiers.

Au programme :

une journée axée sur le monde fascinant des insectes, qu'ils ont pu observer de près. Les enfants ont aussi découvert l'importance de ces petites créatures et le rôle essentiel qu'elles jouent dans l'équilibre de la nature.

Une sortie riche en découvertes et en émerveillement pour tous !



La Régie des Quartiers d'Amay œuvre depuis de nombreuses années pour accompagner les habitants dans leur insertion professionnelle. Grâce à une approche pratique, sociale et personnalisée, elle permet à chacun de se remettre en mouvement, d'acquérir des compétences de base et de construire un projet professionnel solide.

Pour qui ? La Régie s'adresse aux personnes :

- dès 18 ans, femmes et hommes ;
- bénéficiaires d'allocation de chômage ou du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ;
- inscrites comme demandeurs d'emploi ;
- peu ou pas qualifiées ;
- domiciliées à Amay ou dans les environs.

Ce dispositif est mis en place en collaboration avec Meuse Condroz Logement, le CPAS et l'Administration communale d'Amay, avec le soutien du Fonds du Logement de Wallonie et du Forem.

Une préformation pour se (re)lancer

La Régie des Quartiers propose une préformation orientée vers l'acquisition de compétences techniques de base et la préparation au retour à l'emploi.

Elle offre notamment :

- un contrat Forem de trois mois, renouvelable jusqu'à un an ;

LA RÉGIE DES QUARTIERS

- le maintien des droits au chômage ou au RIS ;
- une prime de formation de 2 € brut par heure ;
- une intervention dans les frais de déplacement et de garderie.

Des activités pratiques variées

Les stagiaires bénéficient d'un apprentissage concret à travers différentes missions :

- entretien des espaces verts ;
- brico-dépannage ;
- services aux habitants (déménagement, enlèvement d'encombrants, vide-logement, etc.).

Lors d'une rencontre avec une équipe en activité, les stagiaires étaient unanimes : "On s'amuse, on apprend et on travaille dans la bonne humeur", expliquaient-ils, encadrés par Rudy Dubuisson et Viviane Duchesne.

Et d'ajouter : "C'est gratifiant, car les personnes que l'on aide nous remercient".

Un accompagnement complet

Au-delà des activités pratiques, la Régie des Quartiers propose un large éventail de services :

- suivi administratif et social ;
- accompagnement dans la recherche d'emploi ;
- remises à niveau en français et mathématiques ;
- activités culturelles, créatives et sportives ;
- visites et stages en entreprise ;
- informations citoyennes ;
- un lieu d'écoute, de soutien et de convivialité.

La Régie recrute des stagiaires !

Vous êtes intéressé(e) par une formation en entretien des espaces verts ou souhaitez vous réorienter professionnellement ?

Contactez-nous ! : 085 31 69 31 | rdq.amay@gmail.com

Avenue de Dieuze, 10 – 4540 Ampsin

Médiatrice sociale : 0470 57 37 88

Ouvrier compagnon : 0479 96 22 88



Chères Amaytoises, Chers Amaytois,
A l'aube de cette nouvelle année, le Parti Socialiste amaytois vous adresse ses vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité.

2026 sera une année de défis, mais aussi, d'opportunités.

Plus que jamais, nous voulons construire avec vous une commune solidaire, durable et ouverte où chacun trouve sa place et peut s'épanouir.

Nous continuerons à soutenir les plus fragiles, renforcerons le lien social et promouvrons l'égalité.

Nous serons toujours à l'écoute des habitants, examinerons vos projets et vos besoins au quotidien.

Nous croyons en la force du collectif et en la richesse de notre diversité.

Ensemble, faisons d'Amay une commune où il fait bon vivre, grandir et vieillir.

Bonne et heureuse année 2026 à toutes et tous.

Le Parti Socialiste amaytois



"Agir ensemble malgré les temps austères"

Alors que nous entamons cette nouvelle année, nous vous souhaitons à toutes et tous, Amaytoises et Amaytois, une année 2026 pleine de force et de solidarité. Les temps restent exigeants : défis économiques, sociaux et environnementaux nous interpellent. Mais c'est précisément dans ces périodes que notre engagement collectif prend tout son sens.

Au cœur de notre commune, le lien social, les initiatives citoyennes et la proximité font notre richesse. Inspirés par les valeurs du Mouvement des Engagés, nous voulons bâtir une Amay où chacun a sa place, où la solidarité n'est pas un mot mais un acte, où les jeunes trouvent des perspectives et les aînés un soutien.

En 2026, notre responsabilité politique est claire : transformer les contraintes en opportunités. Encourager la mobilité douce, protéger notre environnement, soutenir le tissu associatif et les initiatives locales sont autant de moyens pour renforcer le bien-vivre ensemble.

Que cette année soit celle de l'engagement citoyen, du dialogue et de l'optimisme concret.

Ensemble, faisons d'Amay un lieu où chacun se sent acteur de sa vie et de l'avenir de notre commune.

Les Engagé.es pour Amay



Cher Amaytois, chère Amaytoise,

L'année 2025 s'achève sur un constat pour le moins amer : trop de projets poursuivis ou entamés sous l'ancienne majorité ont été abandonnés ou reportés par la majorité actuelle. Nous regrettons très profondément le projet de la crèche, celui de la piscine/ paddle, de la rénovation de la place de la gare, du skatepark, etc...

Pendant ce temps, les taxes communales augmentent en touchant principalement aux familles (augmentation de $\pm 30\%$ de leur taxe poubelle), à l'amour (rappelons l'augmentation du prix des mariages) et aux utilitaires du Servibus (dont le prix du trajet a doublé) entre autres.

Nous voyons aussi entrer en vigueur de nouvelles mesures concernant le chômage, souvent déconnectées des réalités du terrain. Elles fragilisent davantage celles et ceux qui luttent déjà pour trouver leur place dans une économie en mutation rapide.

Mais malgré ce constat, nous faisons le choix de mener notre rôle de mouvement dans l'opposition de façon objective, constructive et tournée vers tous les citoyens et toutes les citoyennes. Nous mettons un point d'honneur à faire vivre la démocratie au sein de notre belle commune et c'est grâce à une opposition solide et vigilante que cela est possible.

Que 2026 soit une année pendant laquelle la solidarité et le respect de l'autre guideront encore plus nos actions. Des plus jeunes aux plus anciens, chaque amaytois-e façonne le visage de nos 5 villages et les couleurs de leur identité, et c'est ça qui compte !

Alors, Ensemble, faisons de nos convictions une force de transformation pour notre commune et pour l'avenir de nos enfants.

Tout le groupe Osons Ensemble vous souhaite une année 2026 douce et riche en rencontres !

Les coprésidentes, Patricia Content et Aurélie Detry



La démagogie politique, Dehors !

L'adage « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit » est un impératif dans le monde politique. Les citoyens attendent de leurs élus une transparence et une crédibilité inébranlables.

Malheureusement, le reproche le plus fréquent à l'encontre des élus est qu'ils ne sont que de beaux parleurs. Ils font des promesses alléchantes en période électorale, mais une fois en fonction, ces engagements semblent souvent relégués aux oubliettes.

Cette démagogie politique, perçue comme généralisée, contribue à ternir l'image de la classe politique.

Elle exploite les émotions, les préjugés et les craintes des citoyens au lieu de proposer des solutions réfléchies.



AVENIR = Mouvement Citoyen Amaytois
ET
MR Amay

Vers une communication transparente

Il est donc légitime de reprocher aux élus de ne pas tenir leurs engagements.

La communication avec les citoyens doit évoluer. Elle doit être axée sur des bilans et des états d'avancement, expliquant les écarts entre promesses et réalisations.

La confiance se construit sur la transparence.

Les élus doivent naviguer entre attentes citoyennes, contraintes administratives et réalités budgétaires. Pour restaurer la confiance, une communication transparente et honnête est indispensable.

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit doit devenir le « mantra » de la classe politique pour redonner du sens à l'action publique.

Nous vous souhaitons une BELLE ANNEE 2026 !



NAISSANCES

Iris	née à Liège, le 23/09/2025	Amay
Shyrine	née à Liège, le 01/10/2025	Amay
Cyrus	né à Liège, le 01/10/2025	Amay
Alicia	née à Liège, le 02/10/2025	Ombret
Ezio	né à Huy, le 05/10/2025	Jehay
Camille	née à Huy, le 07/10/2025	Amay
Jade	née à Liège, le 09/10/2025	Amay
Célestin	né à Liège, le 10/10/2025	Amay
Jules	né à Seraing, le 13/10/2025	Ampsins
Keïssy	née à Seraing, le 13/10/2025	Ombret
Zéphir	né à Liège, le 14/10/2025	Jehay
Emilia	née à Huy, le 20/10/2025	Amay
Adam	né à Seraing, le 30/10/2025	Ampsins

MARIAGES

LION Joy et ATTA Aurélie

GRAAS Alexis et NESTERENKO Olena

DÉCÈS

WATTLET Patricia, 69 ans, épouse de DEMARTEAU Pol, Ampsin
 PLOUMEN Yvette, 82 ans, divorcée, Amay
 ERNEST Sylvette, 91 ans, veuve de DENÉE Pol, Ampsin
 PÉLERIN Christiane, 74 ans, épouse de DEBRUYN Victor, Ampsin
 SANTORO Rita, 63 ans, épouse de SCHMIDT Georges, Amay
 DARMONT Lucien, 84 ans, époux de LOWIES Sylvia, Ampsin
 HAYDON Micheline, 81 ans, veuve de CALLUY Léon, Amay
 BASTIN Eddy, 56 ans, célibataire, Amay
 BOULET Maria, 73 ans, épouse de FIVET Georges, Amay
 VENDITTI Alain, 68 ans, divorcé, Amay
 BOURGUIGNON Ivette, 90 ans, veuve de WILMOTTE Jules, Amay
 MELLA Gianni, 78 ans, époux de LEDENT Chantal, Amay
 VERBEELEN Jean, 69 ans, veuf de DALDOSSI Carla, Amay
 PRAILLET Julia, 92 ans, épouse de THOMAS Joseph, Amay

Agenda

Jeudi 15 janvier
Collecte des sapins



Samedi 24 janvier
à 15h et 16h30 :
**Évaluation-Concert
des élèves**
de la section Jazz au Centre Culturel
d'Amay - Entrée gratuite, bienvenue !

**DON DE SANG
À AMAY 27 jan**

Gymnase d'Amay
Rue de l'hôpital
4 mardis par an
de 17:30 à 20:00

À AMPSIN 29 jan

Gymnase d'Ampsins
Rue Chenia 18
4 jeudis par an
de 15:30 à 18:00

FÊTE LAÏQUE

Organisée par la Maison de la Laïcité d'Amay, la Fête Laïque de la Jeunesse aura lieu le dimanche 3 mai à 10h30 au Centre culturel d'Amay.

Cette cérémonie est destinée aux enfants qui s'appêtent à entrer dans l'enseignement secondaire. Conçue pour célébrer le passage de l'enfance à l'adolescence, cette fête réunit les enfants, leur famille, leurs amis et est un lieu d'animations diverses à travers lesquelles les jeunes adolescents affirmeront leur ouverture au monde et leur liberté de penser.

Emotions et sentiments y sont magnifiés par la poésie, des textes et de la musique.

A vos agendas !

Pour préparer cette fête, quatre matinées de rencontre (08/02, 09/03, 12/04 et 26/04 au Centre culturel) et un stage de création théâtrale (du 27/04 au 02/05) sont prévus.

① & réservations : amay.laicite@gmail.com | Hombieu-Collings : 085 31 47 33
| De Rijck : 0477 44 93 89

ACTION "GALETTE DES ROIS"

À l'occasion de l'Épiphanie, la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse met en valeur le **savoir-faire des boulangeries artisanales de la région** à travers son action festive "Galette des Rois 2026".

À l'achat d'une galette dans l'un des commerces participants, **une couronne Terres-de-Meuse** est offerte. Celle-ci permet de participer à un concours pour tenter de remporter **des activités touristiques, des gourmandises locales** et bien d'autres surprises.

Parmi les établissements qui prennent part à l'opération figure la boulangerie amaytoise Chez Jeanne, située rue Gaston Grégoire à Amay. Une belle occasion de soutenir un artisan local tout en se régaland !

Informations pratiques et liste complète des participants sur terres-de-meuse.be



Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **"Rendez-vous"**, le journal bimestriel du Centre Culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le **calendrier d'Intradel**.

Distribué par points de dépôts chaque mois (sauf juillet et août)

Téléchargez gratuitement App mobile "Amay" via Google Play ou l'App Store.

En pdf via le site www.amay.be ou sur demande par mail à communication@amay.be | Chaussée Ch. Terwagne, 76 | ☎ 085 31 49 58

Mensuel d'information de la Commune d'Amay
Éditeur responsable : le Collège communal



Commune d'Amay
[commune_amay](https://www.commune-amay.be)

